

Syndicat des Enseignants et CPE travaillant en Lycée Professionnel.

Septembre 2011

Sommaire

Edito	p 1
Agenda	p 1
Focus sur ...	p 2
Indemnités CCF	p 2
Heure d'Information Syndicale	p 2
Elections 2011	pp 3-4

Agenda

30 septembre 2011 :

Heure d'Information
Syndicale à la SEP Jean
Monnet de Mortagne-au-
Perche.

Du 13 au 20 octobre 2011 :

Je vote SNUEP-FSU.
Je vote FSU.

Des nouvelles fraîches sur :

snuepcaen.eklablog.fr

Edito

Le SNUEP-FSU de par son appartenance à la FSU, 1^{ère} fédération de l'éducation, a une vision d'ensemble du système éducatif.

Le SNUEP-FSU s'est positionné contre le CCF (contrôle en cours de formation), le lycée des métiers, l'introduction massive de l'apprentissage dans les établissements scolaires **et le bac pro 3 ans**. Non pas parce qu'il est un syndicat du refus systématique et de l'immobilisme mais **parce qu'il a vu, peut être avant les autres organisations, tous les dangers de ces contre-réformes** pour les élèves et les personnels. Cette position a provoqué de la part de l'administration et parfois aussi de certaines organisations syndicales des commentaires peu flatteurs. On nous taxait d'archaïsme, de syndicat qui ne voulait pas suivre l'évolution de la société édictée par la mondialisation et sa supposée modernité.

Le SNPDEN-UNSA, le SNETAA et le SGEN-CFDT, ont signé l'accord sur le bac pro 3 ans, sûrement pour être reconnus par le ministère comme des organisations modernes ! Ils en portent l'entière responsabilité.

Que l'on arrête de nous présenter l'apprentissage comme la solution miracle alors que les pays de l'OCDE renforcent la rescolarisation ! De plus, c'est un système de formation discriminatoire de par la signature du contrat de travail, son coût est 26% plus important qu'une formation sous statut scolaire tous niveaux confondus et on peut douter de la meilleure insertion qu'il procurerait.

Le SNUEP-FSU et sa Fédération, la FSU, sont sur les mêmes positions et sont fiers d'avoir combattu les contre réformes qui affaiblissent l'enseignement professionnel public. Voter SNUEP-FSU c'est aussi voter pour un syndicat qui défend fermement la laïcité et s'oppose activement à toutes formes de discriminations.

Le choix que vous ferez lors des prochaines élections est important car vous élirez les commissaires paritaires chargés de défendre vos droits et vos intérêts dans les CAPA et CAPN. Vous renforcerez leur poids en votant aux CTA et CTM.

NE VOUS TROMPEZ PAS !

du 13 au 20 OCTOBRE 2011
je vote 

Le SNUEP-FSU Caen, une équipe à votre service.

Benoît Lecardonnel
Secrétaire Académique

Sophie Godard
Secrétaire Académique adj.

Eric Hallouard
Trésorier

Focus sur ...

Benoît LECARDONNEL
Secrétaire Académique.
PLP au LP Les Sapins à Coutances (50)



En tant que secrétaire académique du SNUEP-FSU Caen, je fais le lien entre le Rectorat et les personnels de l'académie. Pour vous représenter et vous défendre, je siège au CTPA (comité Technique Paritaire Académique) au côté des camarades de la FSU.

Je gère aussi les relations avec notre syndicat national et notre fédération. A ce titre je siège au CFR (Conseil Fédéral Régional) de la FSU.

Je me ferai un plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous accueillir dans notre syndicat.

Indemnités pour CCF

Cet été, pour la première fois, vous avez été indemnisé pour le surplus de travail dû aux CCF. Il est tout à fait possible que vous ayez reçu des montants différents selon vos classes. Cela est dû au fait qu'elle est répartie selon le travail effectué par chaque professeur pour une épreuve ou sous-épreuve d'une session et qu'elle varie aussi en fonction du nombre de candidat par division.

Voici quelques exemples de répartition :

Travail réalisé pour la session 2011		Part de l'indemnité en juillet 2011
En 2009-2010	En 2010-2011	
	Prof A	100 % pour A
Prof A	Prof A	100 % pour A
Prof A	Prof B	50% pour A et 50 % pour B
Prof A et prof B	Prof C	25% pour A, 25 % pour B et 50 % pour C

Travail réalisé pour la session 2012		Part de l'indemnité	
en 2010-2011	en 2011-2012	en juillet 2011	en juillet 2012
	Prof A	0 %	100 % pour A
Prof A	Prof A	50 % pour A	50 % pour A
Prof A	Prof B	50% pour A	50 % pour B
Prof A et prof B	Prof C	25% pour A et 25 % pour B	50 % pour C

Montants de l'indemnité :

Nombre d'élèves évalués	moins de 15	entre 16 et 24	plus de 25
Valeur de l'indemnité en € par épreuve (année scolaire 2010-2011)	83	98	108
Valeur de l'indemnité en € par épreuve (à partir de l'année scolaire 2011-2012)	111	123	136

Les textes et plus sur le site internet :
snuepcaen.eklablog.fr
> rubrique « Salaires »

L'Heure d'Information Syndicale

Pour ne pas rester seul face aux différentes pressions que peut exercer la hiérarchie, il est essentiel de se réunir entre collègues pour échanger et élaborer des stratégies pour faire cesser ces pressions. Se réunir n'est pas forcément évident compte-tenu des emplois du temps de chacun.

C'est pourquoi toute personne travaillant dans un Collège ou un Lycée a le droit, qu'elle soit syndiquée ou non, de participer à autant d'heures d'information syndicales qu'elle le souhaite mais à **une seule par mois sur son temps de travail.**

C'est un représentant d'un syndicat qui dépose la demande d'Heure d'Information Syndicale auprès du Chef d'établissement.

Elections professionnelles 2011

Les élections professionnelles d'octobre 2011 seront déterminantes pour fixer la représentativité de chaque syndicat et fédération de syndicats pour les quatre années à venir. Vous élirez toujours vos représentants SNUEP-FSU au Commission Administrative Paritaire Académique (CAPA) et Nationale (CAPN) et, pour la première fois, vous élirez directement vos représentants FSU au Comités Techniques Académiques (CTA) et Ministériels (CTM). C'est de leur résultat que seront calculées les représentativités des syndicats et fédérations de syndicats. C'est aussi leur résultat qui déterminera le nombre de décharges horaires pour chaque fédération et chaque syndicat.

Notre syndicat ne vit que des cotisations de ses adhérents et des décharges horaires qui lui sont attribuées. Ces élections sont donc essentielles afin de donner du temps aux militants pour faire vivre leur syndicat et porter assistance aux collègues dans la difficulté.



Du 13 au 20 octobre 2011 :

- **je vote et je fais voter SNUEP-FSU aux CAPA et CAPN ;**
- **je vote et je fais voter FSU aux CTA et CTM.**

Liste SNUEP-FSU pour la CAPA des PLP

M.	HALLOUARD Eric	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	61	LP NAPOLEON	L'AIGLE
M.	LECARDONNEL Benoit	COMMUNICATION ET BUREAUTIQUE	50	ZR NORD OUEST LP LES SAPINS	COUTANCES
M ^{me}	EHRMANN Magali	COMMUNICATION ET BUREAUTIQUE	61	SEP LPO JEAN MONNET	MORTAGNE AU PERCHE
M ^{me}	GODARD SANDRINE	LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE	50	LP ALEXIS DE TOQUEVILLE	CHERBOURG-OCTEVILLE
M.	CAILLOT Sébastien	GENIE MECANIQUE MAINTENANCE VEHICULES	50	LP	ST HILAIRE DU HARCOUET
M.	PEQUENO Fernando	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	61	LP NAPOLEON	L'AIGLE
M.	ROPARS Cyrille	GENIE INDUSTRIEL – STRUCTURES METALLIQUES	61	LP NAPOLEON	L'AIGLE
M.	LANGLOIS Joël	COMMUNICATION ET BUREAUTIQUE	14	LP VICTOR LEPINE	CAEN
M.	WIETTHOFF Igor	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	61	LP NAPOLEON	L'AIGLE
M.	DEHAY Olivier	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	50	LP JULLIOT DE LA MORANDIERE	GRANVILLE
M ^{me}	GOURHAN Valérie	INGENIERIE DE FORMATION	50	SEP LPO MAURICE MARLAND	GRANVILLE
M.	BISSON Lionel	GENIE MECANIQUE - MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUE AUTOMATISES	50	LP ALEXIS DE TOQUEVILLE	CHERBOURG-OCTEVILLE
M.	LEFAUDEUX Franck	ARTS APPLIQUES	50	LP LA ROUELLE	COUTANCES
M.	LEBEAU Yves	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	14	LP JULES VERNE	MONDEVILLE
M ^{me}	FOLLIC Claudine	SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES	50	LP ALEXIS DE TOCQUEVILLE	CHERBOURG-OCTEVILLE
M.	GARNUNG Stéphane	MATHEMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES	14	LP JEAN MERMOZ	VIRE

> Octobre 2011
je vote

Le gouvernement a rendu les modalités
de vote plus difficiles.

Ne nous laissons pas faire !
Votons massivement !

Mon vote sera électronique : comment faire ?

1



Avant le 28 septembre.

J'obtiens mon identifiant de vote.

Dans mon établissement, contre signature, je reçois ma notice de vote. Elle contient une case à gratter dans laquelle figure mon identifiant de vote.

Sans cet identifiant, pas de possibilité de vote !

2



Avant le 12 octobre.

Je récupère mon mot de passe.

Je me connecte à :

www.education.gouv.fr/elections2011 .

J'entre mon identifiant, mon NUMEN et mon département de naissance (6 et 7^{ème} caractère du numéro de Sécurité Sociale, voir carte vitale). Je reçois alors mon mot de passe à l'adresse mail de mon choix.

3

Dès le 13 octobre.

Je vote.

A l'aide de mon identifiant et de mot de passe, je vote SNUEP-FSU et FSU sur :

www.education.gouv.fr/elections2011 .

SNUEP
FSU

U.

Pour l'enseignement professionnel
> Ne lâchons rien!